Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 42

Artikel: La grâce d'un père : [suite]
Autor: Essarts, Alfred des
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190605

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la vesita d'écoula.

A la vesita que sè fâ ti lè z'ans âo sailli-frou, lo menistrè dit adé cauquiès bounès parolès po eincoradzi lè z'einfants à bin recordâ et à profitâ dè lâo dzouveno teimps ; mâ ne sè geinè pas dè bramâ lè parejâo et clliâo que font l'écoula à la bernarda trâo soveint.

A la vesita dè stu sailli, lo menistrè, qu'étâi malado, n'a pas pu veni, et l'est Louis à Pierro, qu'est dè la coumechon dâi z'écoulès, qu'a du férè lo discou. Assebin quand l'ont z'u fini, et dévant dè lè laissi sailli po sè reintornâ, lâo z'a de :

— Z'einfants ! ora que n'eint fini la vesita, vo deri tot net que m'a fé pliési dè vairè que y'ein a on part d'eintrè vo que sont dein lè premî dè l'écoula. C'est bon signo. Mâ y'ein a trâo dein lè derrâi. Vu don vo recoumandâ dè mî recordâ, kâ se vo volliâi, vo pâodè ti étrè dein la premîre mâiti dè l'écoula. Appliquâ-vo don mî du z'ora ein lé, et que l'an que vint, n'y ein aussè min à la quiua et ni dein lè derrâi bancs. Y'é de.

La serveinta et le lettrès.

Onna dama qu'est z'ua passâ trâi senannès à la montagne tandi lo tsautein, avâi laissi sa serveinta soletta à l'hotô et lâi avâi de dè lâi einvoyi lè lettrès que porriont arrevâ pè la pousta tandi que l'étâi via ; mâ diabe la iena que la serveinta lâi espédià.

Quand la dama revegne et que le ve on moué dè lettrès su la trablia, le bramà la serveinta et lâi démandà porquiè le n'avâi pas einvoyi clliâo lettrès, coumeint le lo lâi avâi recoumandâ.

— Eh bin, noutra maîtra, repond la serveinta, lâi é bin peinsâ ; mâ quand y'é vu que n'iavâi rein dè bin importeint dein clliâo lettrès et que cein ne pressâvè pas, y'é peinsà que n'étâi pas la peina dè lè z'espédiyi.

LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

VI

Le lendemain, on attendait avec anxiété, à l'hôtel de Chailly, la décision du roi. La marquise qui, la veille, eût tremblé de se compromettre en protégeant le baron, paraissait enchantée de l'acte courageux de Sabine. Elle s'apprêtait à profiter du bonheur sans avoir partagé l'adversité.

Le baron, dont on ignorait encore le nom véritable, ne semblait pas le moins intéressé à la réussite de l'entreprise. Il lui fallait dévorer une partie de son tourment et parler avec sang-froid d'une chose qu'il considérait comme sa sentence de vie ou de mort. Olivier, qui s'était présenté chez la marquise, afin d'apprendre le résultat des efforts de Sabine, Olivier seul comprenait la souffrance du baron et n'osait le lui avouer. Cependant il lui dit :

— Rassurez-vous, tout ira bien.

— Je ne le crois pas, répondit le vieillard, et ce qui me préoccupe, c'est le sort de cette noble demoiselle Sabine, destinée à languir de nouveau dans la solitude.

— Oh ! s'écria le jeune seigneur, quand les anges apparaissent au monde, le monde ne leur permet pas de s'enfuir ainsi. Mlle de Kersac a déjà inspiré un amour profond, sincère, dévoué. Celui qui l'admire la suivra partout ; et si elle daigne accepter le nom du comte de Linange, elle retrouvera la fortune et le rang qu'elle a perdus. Ah ! monsieur Fabrice, le baron ne repoussera-t-il pas ma demande ?

— La repousser ! dit celui-ci, la voix pleine de larmes ; monsieur le comte, il en sera à jamais reconnaissant. Mais comment croire...

En cet instant, une voiture, précédée d'un brigadier de la maréchaussée à cheval, s'arrêta devant l'hôtel. Deux lieutenants de la prévôté et un second brigadier en descendirent. Bientôt la porte du salon où étaient réunis la marquise, la baronne, Sabine, Olivier et le faux Fabrice s'ouvrit brusquement.

— Le baron de Kersac ? demanda l'un des deux officiers publics.

— Le baron de Kersac n'est pas ici, répondit Madeleine, d'une voix tremblante d'émotion. Il est resté en Bretagne, dans son château.

— Par ordre de Sa Majesté, reprit l'officier dont le flegme contrastait avec l'agitation des assistants, ayant pris depuis ce matin des informations sur le baron de Kersac, nous avons découvert qu'il habite avec vous l'hôtel de Chailly, et que, sous le nom de *Fabrice*, il se fait passer pour votre intendant.

Un silence morne succéda à ces paroles. Mme et Mlle de Kersac étaient accablées. Quant à la marquise, elle lançait des regards furieux à sa cousine.

— Vous avez raison, dit le vieillard en s'avançant d'un pas fier. En présence du danger, je ne cacherai pas mon titre. Je suis le baron de Kersac. Qu'exigez-vous de moi ?

— Que vous nous suiviez tous trois.

Sans opposer une résistance inutile, le baron, Madeleine et Sabine montèrent dans le carrosse, qui s'éloigna rapidement. Lorsqu'il fut devant la maison héréditaire des Kersac, il s'arrêta. Les officiers civils firent descendre les anciens propriétaires de l'hôtel. Alors un des lieutenants choisit, dans un énorme trousseau, la grosse clef de la grille. La serrure étant ouverte, — et ce fut chose difficile, — la porte roula sur ses gonds rouillés. Puis, toujours accompagné de la noble famille, le lieutensnt traversa la grande cour et le vestibule, monta l'escalier de pierre, parcourut chaque appartement, brisant partout les scels judiciaires. Quand il eut terminé les devoirs de sa charge, il déroula un parchemin et lut ce qui suit :

« Nous, Louis, quatorzième du nom, par la grâce de » Dieu roi de France et de Navarre, ordonnons la rémis- » sion de la peine du baron de Kersac, et qu'il lui soit » fait restitution de ses biens, confisqués par notre au- » guste mère, au temps de notre minorité.

» Le tout devant être exécuté par les soins de notre » lieutenant de la prévôté.

» Ce 25e jour de septembre 1672.

» *Signé :* LOUIS. »

Un mois après cet heureux événement, les appartements du vieil hôtel de Kersac étincelaient sous les feux des lustres. On avait secoué les tentures poudreuses, lavé les glaces ternies, ravivé les peintures décolorées. Une foule émerveillée s'y pressait. La joie éclatait dans les regards du baron. Il allait de salon en salon, devisant, folâtrant comme aux beaux jours de sa jeunesse. Mais lorsqu'il pensa que la compagnie était au grand complet, il prit Sabine d'une main et Olivier de l'autre.

— J'ai l'honneur, dit-il à ses amis, de vous présenter mon futur gendre, M. le comte de Linange. Lorsque j'étais pauvre et disgracié, il m'a demandé la main de ma fille : je la lui accorde, maintenant que je suis rentré en faveur. Sa Majesté, qui donne pour dot à Sabine la magnifique terre de Chenelay, a daigné combler la mesure

de ses bienfaits en promettant de venir ce soir signer au contrat.

En ce moment, les battants de la porte s'ouvrirent : deux pages de la cour parurent et annoncèrent :

— Le Roi !

FIN.

Hasard. — Hasard providentiel.

Francisque Sarcey fait de judicieuses et spirituelles réflexions sur ces mots si souvent employés dans la conversation.

« Dans un cercle d'amis, l'un d'entre nous racontait que le jour où eut lieu, sur le chemin de fer de Versailles, le terrible accident qui coûta la vie à une centaine de personnes, il avait manqué le train de quelques secondes.

— C'est un hasard providentiel ! ajouta-t-il.

Nous nous mîmes à rire. Cette phrase de journal lui avait sans doute échappé dans le feu de la narration ; mais, dès qu'il vit qu'on s'en moquait, ce fut une raison pour lui d'y tenir et de la défendre.

— Qu'y a-t-il là de si plaisant ? dit-il d'un ton piqué.

— Crois-tu donc, lui répondit quelqu'un, qu'il n'y ait de Providence que pour toi, comme ces gens qui s'imaginent avoir une étoile pour eux seuls. Si c'est la Providence qui t'a fait manquer le train, il faut admettre aussi que c'est cette même Providence qui l'a fait sauter. Tu ne peux la bénir sans que tous les pauvres diables qui ont perdu quelques membres dans la catastrophe ne soient en droit de s'en plaindre... Tu n'es pas arrivé à temps pour prendre ton billet ; c'est un hasard, soit ; mais il ne faut pas faire intervenir la Providence ; et ces deux mots : *hasard* et *Providence* ne peuvent être accouplés l'un à l'autre ; et jurent ensemble.

Analysons maintenant le mot *hasard*, c'est-à-dire décomposons-le en des mots plus simples, et voyons quels ordres de faits sont cachés sous ces mots.

Une tuile tombe du haut d'une maison. Il était impossible qu'elle n'en tombât point, car la toiture était vieille et il faisait grand vent. Vous passez juste au même moment dans la rue, et vous recevez la tuile droit sur la tête. Il était encore impossible que cela ne fût point, car vous aviez affaire de ce côté, précisément à cette heure, et l'autre trottoir était encombré de monde. Mais la tuile ne tombait pas exprès pour vous casser la tête ; vous ne passiez point par là pour le plaisir d'en être écrasé ; il y a simplement, entre ces deux faits, une coïncidence que vous n'aviez point prévue. Il n'est donc pas exact de la désigner par le mot *hasard*.

La Calvitie.

On disait dans les anciens temps,
Qu'on était chauv', phrase polie,
Pour désigner la calvitie.....
Nous somm' aujourd'hui plus plaisants.
Nous disons du chauve précoce
Qu'il a gratté son chapiteau ;
Qu'il fait voir le bois de sa brosse ;
Qu'il s'est fait vernir le coco ;
Qu'il a vendu sa peau d'lapin ;
Qu'il a rétamé sa boussole,
Et que dans une course folle
Il a mis son crâne au gratin.
On dit encor — chose nouvelle, —
D'un homme au crân' des plus unis,
Qu' sa bobine n'a plus de ficelle ;
Qu'il a décloué son tapis ;
Qu'il a le cailloux déplumé ;
Qu'il n'a plus personn' dans son cercle,
Ou qu'il a gratté son couvercle.....
Bref, qu'il a défriché son pré.
On peut dire avec élégance :
Son bonnet à poil n'a qu'la peau,
Ou bien qu'il a perdu, je pense,
Le paillasson de son chapeau.
Mais, tout bien pesé, nos aïeux
Ne se faisaient pas tant de bile,
Et trouvaient beaucoup plus facile
De dir' qu'ils n'avaient plus de cheveux.

Réponses et questions. — Mots du logogriphe de samedi : *Livre, ivre.* Ont répondu juste, plus de 40 abonnés, et la prime est échue au café Chessex, à Montreux.

Charade.

Les voix jointes aux instruments
Rendent mon *premier* agréable.
Que dans ses développements
Mon *second* paraît admirable !
Mon *tout*, mal qu'ignorent les sots
(Si du proverbe on croit la fable),
Se dissipe par le repos.

Prime : un objet utile.

Aux examens de recrues :

— Voyons, mon ami, nous allons faire un peu d'arithmétique.

— C'est que... mossieu... je n'ai jamais bien su compter.

— Comment ?... Voyons un peu ça : Si, par exemple, vous vous faites servir à la brasserie trois chopes de bière, à 15 centimes la chope, combien devez-vous payer ?

— Soixante centimes, mossieu.

— Réfléchissez donc, vous ne devez pas payer autant, puisque la chope ne coûte que 15 centimes.

— Ah ! c'est que je prends des grosses.

Un aubergiste, qui demeure au bord du *Talent*, reçoit un jour la visite d'un ami, auquel il offre un verre de vin. Après avoir dégusté, l'ami frappe amicalement sur l'épaule de l'aubergiste et lui dit avec bonhomie : « Ecoute, je crois bien que ton vin a plus de talent que d'esprit. »

On nous cite ce charmant mot d'enfant :

— On dit que Dieu est partout, comment cela se peut-il ? demandait le plus jeune enfant de la famille.

— Je vais te l'expliquer, dit la grande sœur, figure-toi un verre d'eau sucrée où le sucre est fondu. Le sucre est partout et cependant tu ne le vois pas.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.